N°11
juillet 2019

La Gazette des Pilles

www.lespilles.fr

Editorial : premier bilan

L'été est là et beaucoup reviennent au village pour en partager la vie en ce moment de vacances. La rivière à nouveau saine pour la baignade fait des Pilles une plage !

C'est le résultat de l'action conjointe des municipalités riveraines. Et notamment des Pilles dont la station d'épuration naturelle commune avec Condorcet est un formidable progrès sur un passé sombrement anti-écologique.

Préparé par l'équipe municipale précédente, cet énorme chantier a bouleversé le village un bon moment mais le résultat est là. Le réseau d'eau potable a lui aussi été refait dans la partie bourg et des travaux ont été effectués sur le captage de Serre du Lot.

Attention : la station d'épuration est naturelle et cela suppose de bannir nos comportements contraires (cf. encadré en bas à droite de cette page). Vivre l'écologie ne peut être que collectif et les alertes multiples font que nous savons maintenant tous que notre avenir en dépend. Faire évoluer notre mode de vie pour assurer la survie de notre espèce est le plus grand défi qu'il nous faut résoudre urgemment.

Cette citoyenneté responsable était le credo de notre programme municipal il y a cinq ans. Il y aura encore beaucoup à explorer pour trouver le nécessaire équilibre entre la mobilisation des habitants souvent difficiles à déplacer dans des commissions et une gestion portée par une équipe visant l'intérêt général. C'est un chantier sans fin, comme le maintien d'une écoute attentive et d'une communication active.

Il est vrai que nous avons eu le nez dans le guidon. Ces années furent un chantier permanent, qui a nécessité moult réunions et contacts, une impressionnante paperasse autant pour financer que pour gérer et une forte présence sur le terrain. Nous sommes à huit mois de la fin de mandat et se profile déjà la nécessité d'un bilan, d'où le rappel des réalisations et de leur financement dans le dossier central de cette Gazette. Un brin d'histoire pilloise en somme.

A charge maintenant de critiquer ce bilan pour se projeter vers l'avenir, avec pour enjeu de penser en commun ce qui permettra dans les années prochaines de progresser vers le bien vivre ensemble et de tenir une place motrice dans les Baronnies.

Comment ne pas rappeler la convivialité et l'émulation apportées bien au-delà de notre cercle villageois par les festivals du cirque "Pilles sous les étoiles", la Foire des Pilles restaurée par l'Association Les Pilles, Histoire et Patrimoine, le café associatif des Pilanthropes, l'Atelier du Chouchalout, le Cigalou, Ensemble ici, Radio'live, le centre de yoga et toutes les associations actives. Elles sont le moteur de la qualité de vie mais aussi porteuses du monde que nous voulons pour nos enfants et petits-enfants.

Nous espérons que le comité des fêtes retrouvera bientôt l'énergie de projets qui soudent le village dans sa diversité. Il prépare cependant activement l'exposition photos Itinérances de la rentrée, expression collective en images cette année sur le thème prémonitoire "on y va comment ?". La municipalité ne peut se substituer aux associations mais a pour vocation de les accompagner autant que possible dans leurs projets. C'est ainsi que lorsqu'un collectif parental nous a sollicité pour réaliser une crèche, nous avons répondu présents. La commune a fourni les locaux, les a aménagés et a créé un espace extérieur fermé, sans oublier l'accès et le parking sans lesquels la crèche "A petits pas" n'aurait pu

(suite page 2)

Pitié pour la station d'épuration

Dernière trouvaille en date : une serpillière. Sans compter les torchons, couches, tampons, lingettes, etc.

Pitié pour nos employés municipaux qui doivent nettoyer les grilles du réseau.

Pitié pour les pompes de relevage (nécessaires pour passer le pont et reprendre de la hauteur) : les filets textiles s'entremêlent dans les hélices et les bloquent. Il a fallu en changer plusieurs.

Pitié pour la station d'épuration dont les plantes sont faites pour nettoyer les déchets organiques mais ni les textiles ni les plastiques.

Nous avons un super assainissement écologique, ayons le reflexe citoyen de trier nos déchets ! D'autant que le prix de l'eau dépend des dépenses et que les interventions coûtent cher !

Edito : suite

exister. Ce fut un gros chantier, qui a entraîné aussi la réalisation d'une salle des associations face à la Halle, mais c'est une magnifique réussite. Quel plaisir de voir les bambins s'épanouir dans l'ancienne cour de l'école !

La sécurité des enfants et de tous a aussi été notre priorité. L'aménagement urbain des entrées du village avec une circulation apaisée grâce aux coussins berlinois et ralentisseurs, la zone 30, la mise en sens unique de la Grande rue, l'aménagement de la place du pont avec des matériaux de récupération et le fleurissement partagé par tous font que l'on voit maintenant nombre de promeneurs photographier notre village.

Mais il y a aussi ce qui se voit moins : la lutte contre l'ambroisie, la gestion de la cantine et garderie de l'école, la dynamisation du marché des producteurs, la rénovation de la calade du rocher enchaîné et de la calade de la cascade, le parking du cimetière et le parking sous le cimetière, la réfection du chemin des grands chênes, la protection du village contre les chutes de rochers (commune avec Condorcet), la nouvelle signalisation, la rénovation partielle de deux logements sociaux, la restauration des archives municipales, l'entretien du cimetière et la réalisation d'un columbarium, le wifi gratuit Cigale à la Halle, l'élaboration du plan communal de sauvegarde contre les risques majeurs, les toilettes sur la place de la Jardinière et les toilettes PMR de milieu de village vaillamment entretenues par les Pilanthropes, l'aménagement de la mairie et de la salle du conseil ainsi que de la salle des archives et de la salle des fêtes, l'électrification des cloches et la restauration des vitraux et du meuble sacristain de l'Eglise dont les financements restants furent à la charge de l'association du Patrimoine, etc.

Tout cela, nous vous en avons rendu compte au jour le jour sur le nouveau site internet et via la lettre électronique d'information "Les Pilles infos". Et cette Gazette a paru régulièrement chaque semestre, distribuée dans toutes les boites aux lettres.

Cette année, notre effort porte sur l'aménagement de la Place de l'Olivier (place du marché des producteurs du lundi) : plantations d'arbres pour ombrager le parking et de haies protégeant du vent, conteneur pour la buvette équipé eau-électricité avec WC handicapés et conteneur

de rangement multi-usages puisque pouvant servir de scène pour d'éventuels événements, abribus à venir pour les scolaires. Les travaux d'amélioration de la crèche (ouverture d'une porte et confection d'un auvent de protection soleil et intempéries) viennent en outre de débuter. Le déplacement du monument aux morts est également au programme.

Si l'extinction de l'éclairage public de 01 h à 6h est réalisé, conformément aux résultats du sondage effectué, un important chantier est à l'étude à ce niveau : changement des luminaires vétustes, renouvellement des appareillages avec des ampoules LED pour les économies d'énergie.

Nous n'avons financièrement sollicité les habitants que pour la participation à l'assainissement collectif, qui fut douloureuse pour les faibles revenus. Les comptes du chantier étant maintenant bouclés, nous étudions ce qui est possible pour baisser le prix de l'eau assainie et rembourser une partie de l'emprunt.

Notre fiscalité n'a pas bougé. Nous n'avons réalisé aucune hausse d'impôt et n'avons pris aucun emprunt autre que l'assainissement. Cela n'a été possible qu'en vivant à l'économie et en gardant une gestion raisonnable qui prend le temps de finaliser les dossiers. La commune est financièrement saine et ouverte aux projets.

L'accompagnement humain fait également partie de nos attentions et nous soutenons le centre médico-social et l'association d'animation sociale de Curnier.

Si nous ne vivons pas les uns sur les autres comme dans certaines cités, les relations de voisinage sont parfois difficiles, voire conflictuelles (nuisances olfactives ou visuelles, bruits, parfois même le coq qui réveille !). Privilégions l'écoute et le dialogue. Seuls la compréhension et le respect permettent d'avancer. Ne dit-on pas que « la liberté s'arrête là où commence celle des autres » ?

Nous vivons des périodes de canicule : un registre en mairie est ouvert pour les Pillois isolés, dépendants, handicapés, etc. … afin de nous permettre de prendre les dispositions nécessaires. Là encore, la citoyenneté, l'échange, l'aide entre voisins restent les meilleures solutions.

Car en définitive, il s'agit de bien vivre aux Pilles, tout simplement.

L'équipe municipale

inscriptions sur les listes électorales

Le élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Il sera encore possible de s'inscrire sur les listes en mairie jusqu'au 7 février au plus tard. Le dépôt des candidatures s'achèvera le jeudi 27 février. Les étrangers citoyens de l'UE qui résident en France sont invités à voter aux municipales dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales.

Il est désormais aisé de s'inscrire en ligne en joignant la version numérisée de votre justificatif de domicile et de votre justificatif d'identité : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

Les chantiers du mandat

Par souci de transparence, on trouvera ci-après les choix opérés en matière de gestion de la commune et de financement des travaux sur les six années du mandat (2014-2019).

Un chantier permanent !

Mars 2014 : la nouvelle équipe municipale est élue dès le premier tour en liste complète avec près de 70 % des voix pour une participation proche de 80 %. Elle a fait campagne avec un ambitieux contrat communal (cf. lespilles.fr/les-pilles-2014/). Seul le maire, André Balandreau, faisait partie des équipes précédentes et avait une expérience municipale. La liste a été constituée pour représenter la diversité du village : ses habitants, ses quartiers, ses âges et ses métiers .

Des commissions sont créées (voirie, journal communal, fleurissement, jeunesse, associations, voie douce, marché, patrimoine, etc.), qui se réuniront dans les premières années avant de perdre en énergie face au peu de participation. Des réunions de village sont régulièrement proposées pour faciliter la concertation avec les habitants. C'est ainsi que se décidera par sondage la couleur des numéros et plaques de rue ou que se discutera le chantier d'assainissement. Mais elles ne réunissent plus elles aussi qu'une trentaine de personnes.

Les rêves de démocratie participative s'étiolent ainsi avec le temps, et la question d'une implication collective reste posée, qui permette à la grande diversité du village de s'exprimer. Cela n'empêche pas certains de mettre leur énergie ici ou là, en plus de leur engagement dans les associations : arrosage des plantes, maintien de la propreté des rues, etc. Le village acquiert une notoriété de vitalité et de convivialité qui facilite la vente ou la location des logements inoccupés.

En 2014, des parents cherchent une solution au manque de **crèche** : Les Pilles dispose d'un local adapté et idéalement situé, l'ancienne maternelle. L'équipe municipale tente de mobiliser les communes du Haut-Nyonsais pour répondre à la demande de ce collectif parental. Tous les problèmes sont abordés au cours de multiples réunions et seulement 7 communes sur 19 sont partantes pour participer financièrement au fonctionnement futur de la crèche, sachant que l'investissement dans les travaux reste celui des Pilles. Toute neuve et fonctionnelle, elle ouvrira ses portes le 30 novembre 2015.

Il s'agit dès lors aussi d'accélérer la réalisation de la **salle des associations** pour reloger les Pilanthropes… 2014-2016 seront ainsi d'intenses années de chantier qui vont bouleverser le village, sollicitant chaque jour son maire hyperactif : réseau d'eau-assainissement, station d'épuration, goudronnage de la Grande rue puis nouveau macadam au ton clair après plainte pour infiltrations, fleurissement, salle des associations, microcrèche ainsi que sa cour, son accès et le parking pour les voitures.

Au SIVOS de l'**école Aubres-Les Pilles**, cogéré par les deux mairies, la mise en place et la gestion des TAPs prend elle aussi une bonne énergie : réflexion, recrutements, suivi financier.

Pour accélérer le **ralentissement de la RD94**, l'équipe municipale prend les pinceaux et régule la circulation pour réaliser elle-même une chicane et un passage pour piétons, ce qui n'est pas sans faire grincer des dents dans les administrations. C'était pourtant la bonne méthode : ce village gaulois fait comprendre sa détermination. La direction du territoire vient améliorer les marquages au sol et nous attribue même un radar pédagogique qui sera malheureusement rapidement fauché par un camion.

Alors que la pose d'un ralentisseur est obtenue à l'entrée Est du village, un bureau d'étude étudie l'entrée Ouest, plus délicate vu l'étroitesse de la rue du Portail. Cela mènera au grand chantier d'aménagement de 2017-2018. Là encore, il faudra batailler et faire revenir l'entreprise pour obtenir des ralentisseurs efficaces. Avec les coussins berlinois aux deux entrées de la rive gauche, c'est dorénavant l'ensemble du village qui est aménagé en zone urbaine sécurisée et

Résultats des sondages de la dernière Gazette

Les sondages proposés dans la dernière Gazette (n°10) portaient sur l'extinction des lumières la nuit et la sonnerie des cloches.

39 personnes ont répondu au questionnaire. 32 se sont prononcées en faveur des économies sur l'éclairage tandis que 9 préfèrent ne pas réduire l'éclairage public.

14 personnes ont indiqué préférer que les cloches sonnent deux fois par jour, 13 qu'elles sonnent les heures et 13 qu'elles ne sonnent pas du tout.

Malgré cette majorité en faveur d'une sonnerie des cloches, le conseil municipal a constaté que plusieurs riverains proches de l'Eglise ont voté pour l'absence de sonnerie en raison des vibrations et de la nuisance sonore.

Pour respecter leur demande, le conseil préfère limiter la sonnerie aux événements (mariages, enterrements, etc.) et au tocsin d'alerte : il sonnera comme annoncé de façon courte le premier mercredi de chaque mois à midi, comme cela est demandé dans toute la France en l'absence de sirène, en accord avec le Plan communal de sauvegarde (DICRIM). Cela testera son bon fonctionnement et permettra à tous de reconnaître cette sonnerie et d'être ainsi alertés en cas d'inondation, incendie ou autre catastrophe.

Cet aménagement qui demande l'intervention d'une entreprise est en cours de réalisation.

Dossier : les chantiers du mandat

fleurie.

La présence d'une grande zone agricole aux Tuilières (dont le syndicat a réalisé une irrigation sous pression par pompage correspondant aux nouvelles normes de gestion des eaux et facilitant l'arrosage) nous a encouragés à développer le **marché des producteurs** et à le déplacer sur la place de l'Olivier, ainsi qu'à restaurer avec la toute nouvelle association Les Pilles, Histoire et patrimoine, la traditionnelle **Foire des Pilles,** le tout avec une attention particulière pour les plantes aromatiques et médicinales. Les deux rencontrent un bon succès.

La fusion des **communautés de communes,** effective au 1er janvier 2017 avec la Communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale (CCBDP), représenta aussi un grand nombre de réunions. La reprise de la charge du fonctionnement de la **microcrèche** par la CCBDP fera l'objet d'une négociation tendue jusqu'à ce qu'il soit clair que Les Pilles ne sont plus responsables que des locaux, lesquels font l'objet d'un loyer mensuel qui contribue à équilibrer les coûts afférents. Le village dispose ainsi d'un équipement essentiel pour l'installation de jeunes parents sans mettre son budget en danger.

Des travaux sont encore en cours de réalisation en 2019 pour que la crèche dispose d'un auvent adapté contre les intempéries et le soleil et qu'une nouvelle ouverture soit pratiquée pour en faciliter la circulation avec la cour.

Cette année 2019, le budget est cependant surtout consacré à l'aménagement paysager et pratique de la **Place de l'Olivier** qui permet de mieux organiser le marché des producteurs, devenu un des grands rendez-vous du village. Plutôt que de construire un bâtiment en dur qui aurait été plus onéreux, le choix est fait de poser deux conteneurs dont l'un est aménagé avec WC adapté pour les personnes à mobilité réduite et espace buvette. Un tel dispositif peut être déplacé à l'avenir en fonction des besoins futurs.

La gestion financière

Comme la plupart des communes, Les Pilles a deux budgets bien séparés : celui de la commune et celui de l'eau-assainissement qui est supposé s'autofinancer par les consommations. Si le budget de la commune peut alimenter celui de l'eau, celui de l'eau ne peut pas alimenter celui de la commune : l'eau ne finance que l'eau, pour que les habitants soient soumis au coût réel.

Le grand chantier de **réfection d'une partie du circuit d'eau** et de réalisation d'un **assainissement collectif** si longtemps différé devait donc être financé par une participation forfaitaire de branchement au départ puis par un prix de l'eau assainie adapté. Demandé par les services du Département, un emprunt de 250 000 € a été contracté pour réaliser les lourds travaux, lesquels étaient subventionnés à 80 %.

Le montant de cette participation ainsi que le tarif de l'eau ont été largement expliqués dans la *Gazette* n°4 de janvier 2016 (consultable comme toutes les autres sur lespilles.fr). Nous espérons revoir à la baisse le tarif de l'eau et rembourser une partie de l'emprunt puisque des économies ont pu être réalisées sur le chantier : maintenant que tout est soldé, les calculs sont en cours.

Aucun emprunt par contre n'a été contracté sur le budget de la commune elle-même, si bien que son endettement a nettement baissé. Au lieu d'un encours (intérêt + capital) de 195 929 € encore à rembourser au début 2014, il reste maintenant un encours de 80 942 € qui sera complètement soldé en 2026, les échéances n'étant plus que de 6600 € par an à partir de 2023. Cette situation est saine et permet d'envisager de nouveaux projets à l'avenir, le service de la dette ne grevant plus le budget de la commune (27 121 € d'échéance annuelle en 2014, 18 466 € en 2019).

Ce **désendettement** a permis à la commune de ne pas être pénalisée par des baisses de budget alors que les dotations de l'Etat diminuaient.

Les communes peuvent solliciter pour leurs chantiers des subventions de l'Etat, de la Région et du Département, mais aussi du Syndicat d'électricité (SDED) ou de l'Agence de l'eau pour l'assainissement ou de la CAF pour la crèche. Les financements extérieurs ne doivent pas excéder 80 % : il leur faut donc financer au moins 20 % du coût des chantiers. Des dossiers doivent être constitués, soumis aux différentes commissions. On ne peut grosso modo obtenir les aides que sur un chantier important par an. La commune des Pilles a un excédent de fonctionnement annuel d'environ 30 000 € (différence entre les dépenses et le produit des dotations, impôts et loyers). C'est là sa capacité d'autofinancement : le montant qu'elle peut investir. Pour des chantiers subventionnés à 80 %, 30 000 € correspondent donc à environ 150 000 € HT de travaux par an.

Les chantiers se sont succédés sans problème de financement si ce n'est l'énergie nécessaire pour y parvenir. A cela trois raisons :

- la plus grande partie des chantiers a été subventionnée à 80 %,
- les politiques (conseiller régional, conseillers départementaux) nous ont efficacement soutenus dans les commissions. La sénatrice a en outre directement aidé la microcrèche sur sa réserve parlementaire.
- l'importante trésorerie mobilisée par le chantier eau-assainissement nous a évité d'avoir recours à l'emprunt (la trésorerie est commune aux deux budgets).

Notre stratégie a été de mobiliser les fonds disponibles, quitte à réduire le bas de laine de la commune pendant que la trésorerie était confortable, pour le restaurer à

l'équivalent une fois les travaux exécutés.

Sans cela, nous aurions attendu d'avoir les fonds propres pour les entreprendre, et n'aurions jamais pu faire autant. Nous n'avons de même pas attendu le remboursement de la TVA sur l'investissement qui n'intervient que deux ans après pour considérer que ces sommes pouvaient être utilisées.

Au début de 2014, le **fonds de roulement** (bas de laine) était de 44 470 € grâce à une capacité d'autofinancement (excédent de fonctionnement reporté) de 65 291€. Notre budget prévisionnel 2019 le bas de laine est de 42 462 € avec une capacité d'autofinancement de 64 506 €. On voit que ces chiffres sont équivalents, ce qui atteste de la bonne santé de la commune en fin de mandat malgré tout ce qui a été réalisé. Ce fonds de roulement est nécessaire pour garantir le bon paiement des salaires et pouvoir répondre aux dépenses même en cas de difficulté particulière.

Cela supposait bien sûr d'avoir une gestion attentive au quotidien et de consacrer l'essentiel du budget aux travaux grâce à une économie généralisée sur le fonctionnement ! Par exemple, toutes les collations pour assurer la convivialité des réunions ont été préparées et financées par les conseillers et leur famille.

Remercions au passage nos secrétaires de mairie qui ont facilité l'exercice avec une grande maîtrise et nos employés communaux qui ont souvent mis la main à la pâte dans l'exécution des travaux, notamment sur la microcrèche, et réalisé bon nombre d'aménagements dans le village.

Le **tableau** indique les travaux réalisés, leur coût et leur charge pour la commune après subventions et dons. Ce sont les travaux subventionnés et quelques achats, mais nombre de travaux ont été réalisés par les employés communaux car nous avons privilégié cette solution, moins coûteuse pour la commune et moins contraignante. Le coût des matériels est passé dans le fonctionnement et ne rentre donc pas dans ce tableau.

Quelques détails encore pour en comprendre l'envergure.

La **rénovation de la mairie** était entamée au début du mandat. Elle a permis d'ajouter une pièce servant de salle du conseil et de réunions ainsi qu'une salle fermée pour les archives. La division de la salle de la mairie en deux parties séparées par un comptoir permet de mieux recevoir le public qui peut en outre consulter les documents et le cadastre. La dimension modeste choisie pour la mairie a permis en outre d'**agrandir la salle polyvalente** avec une baie vitrée.

Il est à noter que la **Grande rue** étant alors encore considérée comme route départementale, c'est le Département qui a entièrement pris en charge le goudronnage puis la résine colorée qui lui donne belle allure.

Il a fallu entièrement repenser les locaux donnant sur l'ancienne cour de l'école pour installer la **microcrèche** (qui tourne à plein régime, pouvant recevoir jusqu'à 11 enfants à la fois) en répondant aux besoins aussi bien qu'aux normes : pièce d'accueil et bureau, pièce à vivre, pièces de repos ainsi que les commodités nécessaires (wc, douche et cuisine). On en trouve les plans dans La *Gazette* n°3 d'août 2015 avec un article qui décrit les péripéties de ce projet collectif entre différents villages. Les artisans ont tenu leurs délais et la crèche fut ouverte dès novembre 2015, et inaugurée avec le traditionnel ruban à découper le 23 janvier 2016 en présence des officiels qui en avaient facilité le financement.

L'association des Pilanthropes qui occupait les locaux a été très coopérative. Elle a non seulement rapidement libéré les lieux pour permettre au projet de se faire mais a participé aux travaux dans le **local associatif** réalisé par les employés communaux au rez-de-chaussée du bâtiment communal en face de la Halle. Avec l'installation du local du comité des fêtes attenant, c'est un véritable centre de village qui s'est formé et accueille un bon nombre d'animations.

Le devant de la **crèche** avait été recouvert d'un enrobé avec accès handicapés mais les infiltrations d'eau ont obligé à réintervenir pour décaisser et agrandir la cour, ce qui permit d'aménager un jardin où les enfants peuvent expérimenter les plantations.

L'étroite ruelle d'accès à la crèche débouchait sur la route sans visibilité : il a fallu aménager un nouvel **accès** ainsi que le **parking**. Cela passait par le renforcement du mur de soutènement en rebord de la RD94, lequel enclenchait les travaux d'aménagement de l'entrée Ouest et de la rue du Portail (cf. plans dans *La Gazette* n°8 de décembre 2017)... Entre les études de chantier, les échanges de terrains, les différents financements et la réalisation, c'est pratiquement tout le mandat qui fut nécessaire pour ces travaux à rallonges.

La vitesse des véhicules dépend de la perception des conducteurs : ils ralentissent en agglomération. En plus des signalisations, ce "sentiment urbain" est induit par des trottoirs, des stationnements délimités, des plates-bandes fleuries, un aménagement urbain. Les **ralentisseurs** achèvent de réduire la vitesse des plus récalcitrants. Cet aménagement profite bien sûr aux riverains, leur cheminement étant plus sécurisé. L'ensemble intégrant aussi une chicane plus étroite au niveau du platane fit l'objet d'une étude spécialisée qui permit le financement officiel du chantier.

Restait, à l'entrée Est du village, l'aménagement de la **place de l'Olivier**. Les subventions annuelles de voirie avaient permis d'aménager et agrandir le **parking de la Jardinière**, et de la relier à la place de l'Olivier au-dessus. Le succès du marché des producteurs durant cinq mois de l'année demandait un aménagement spécifique. Là

chantiers	coût global TTC	coût global HT	coût effectif pour la commune après subventions
accès crèche et parking	67 625	56 354	11 271
agrandissement de la salle polyvalente et restauration plafond	49 181	40 984	8 197
aménagement entrée Ouest et rue du Portail	179 270	149 392	29 878
aménagement place de l'Olivier	58 032	46 426	9 285
auvent et ouverture porte crèche	22 980	19 150	3 830
columbarium + plaque ossuaire	4 200	3 500	700
coussins berlinois	4 651	3 876	775
crèche	74 214	61 845	12 369
déplacement monument aux morts	6 956	5 797	1 159
electrification des sonneries des cloches	2 984	2 487	0
fin rénovation mairie	50 403	42 002	8 400
horloge astronomique pour éclairage public	1 500	1 200	600
local associatif	22 689	19 213	3 843
participation toiture local comité des fêtes	3 392	3 084	3 084
réfection des vitraux Louis Pagès 1878-1879, baies 6, 8 et 10	5 991	4 993	0
reliure et indexation Etat civil	1 498	1 218	1 218
restauration des autres vitraux de l'Eglise	4 778	3 982	0
restauration du meuble sacristain	1 062	885	0
tables et bancs	1 869	1 558	1 558
totaux	**563 275**	**467 944**	**96 167**

aussi, des concertations avec les architectes et services de la Communauté de communes et du département nous ont permis d'envisager une installation paysagère adaptée pour couper les grands vents par des haies, ménager de l'ombre sur le parking avec la plantation d'arbres, disposer des structures de rangement et de buvette adaptées au marché mais aussi à tout événement d'envergure.

Les **WC** achetés par l'association Cyrknop pour le festival du cirque, qui participe grandement de l'animation et de la notoriété du village, ont été déplacés sur la place de la Jardinière en prévision de l'installation d'un chapiteau permanent qui accueillera notamment une école de cirque à l'automne 2019. En remplacement, un WC ouvert aux personnes à mobilité réduite a été intégré au conteneur buvette. La structure de protection du soleil a été réalisée en interne avec l'aide d'un habitant du village compétent en soudure.

Le coût du chantier comporte donc, en plus des deux conteneurs, les fournitures pour l'abri, les tranchées pour amener et brancher l'eau et l'électricité, l'installation paysagère et son dispositif d'arrosage, etc.

La dynamique association Les Pilles, Histoire et Patrimoine a pour sa part financé le coût pour la commune des **travaux dans l'Eglise** : réfection des vitraux, rénovation du meuble sacristain, électrification des cloches. Elle a également induit le chantier de déplacement et rénovation du monument aux morts, en accord avec le sondage réalisé dans la Gazette, qui sera réalisé en 2019, les subventions ayant été accordées.

Elle prépare en outre des panneaux explicatifs sur l'Histoire du village à destination des visiteurs.

Le charge du chantier de l'**éclairage public** qui prévoit des ampoules LED et le changement de certains luminaires sera répartie sur dix ans et l'estimation annuelle est de l'ordre de 2000 € par an.

Conclusion

Ce mandat actif a permis de remodeler le village dans le sens d'une plus grande convivialité et praticabilité ainsi que la sécurisation générale des voies routières. Cela ne s'est fait ni au détriment des habitants dont les impôts prélevés à destination de la commune n'ont pas augmenté, ni au détriment du budget communal qui conserve avec des chiffres équivalents sa capacité d'action. La baisse notable de l'endettement liée à l'absence de nouvel emprunt fait que la commune pourra à l'avenir réaliser encore davantage.

Olivier Barlet, adjoint aux budgets

Rendons à l'Eygues son orthographe

Nous avons tous remarqué la différence d'orthographe sur le mot "Eygues", nom de notre rivière.

« Effectivement, le nom de cette rivière vient du gaulois et non du provençal. Vous n'ignorez pas que les Gaulois et leur culture sont antérieurs aux Provençaux, et donc bon nombre de noms de lieux leur sont dus. (Le Mont-Ventoux, Venterol, viennent du gaulois « vent » qui veut dire « montagne », « colline », « hauteur », et l'on croit souvent au rapport avec le vent…).

Pour le cas de « Eygues », ou « Eigues », cela vient du gaulois « Eygar » qui signifie "montagne du tonnerre" : on retrouve "Eyger" en Suisse, "Tanagra" en Ardèche, or, la source de la rivière en question se trouve sur une montagne où tombait très souvent la foudre, caractéristique observée par nos ancêtres. D'ailleurs, sur les cartes anciennes, ou même celles de l'I.G.N. on trouve l'orthographe « Eygues ».

Seulement, après le Moyen Âge, la transmission orale du mot donna lieu, par son assonance proche du mot « Aygues » ("eau" en provençal), à l'orthographe latine "Aygues".

C'est ainsi que l'erreur se fit. Mais, certains villages respectent la véritable orthographe gauloise, par exemple "St-Maurice-sur-Eygues". *(La Tribune de novembre 1978)*

On trouve au Moyen Âge ce cours d'eau transcrit Equeris (1278), Icaris (1321), Yquarum (1393), Yguaris (1414)… Le nom vient de l'occitan "aiga" (norme classique) ou du provençal "aïgo" (norme mistralienne) qui signifie "eau" - prononcer "eigo", du latin "aqua" (eau).

Eygues

Rivière des Préalpes drômoises, longue de 114 km. Elle a sa source à Chauvac-Laux-Montaux dans le département de la Drôme mais entre aussitôt dans celui des Hautes-Alpes par Sorbiers. Elle revient dans la Drôme à Montferrand-la-Fare et coule vers le nord-ouest par Verclause. Elle reçoit l'Oule à droite à Rémuzat, passe à Saint-May, se tourne vers le sud-ouest un peu avant Sahune. Elle accueille à gauche l'Ennuye à Curnier, puis à droite le Bentrix qui vient de Condorcet. Après avoir franchi deux cluses dont celle de Les Pilles, elle atteint Nyons, passe sous Mirabel-aux-Baronnies, à partir de quoi elle fixe sur 12 km la limite départementale, puis quitte le département de la Drôme et donc la région Rhône-Alpes à la hauteur de Tulette. Elle frôle Orange par le nord et rejoint le Rhône à Caderousse. Son nom s'écrit également l'Aigues, surtout en Vaucluse ; et parfois Aygues. De toutes manières, il se prononce comme eille-gue, et non pas egg…

Les crues de l'Eygues, si elles sont très violentes, ont de lourds impacts sur la faune et la flore du cours d'eau. Toutefois, par des effets de chasse, elles permettent aussi de régénérer les milieux et par conséquent, d'en améliorer, éventuellement, la qualité.

Communiqué de l'Association Les Pilles, Histoire et Patrimoine

Dans notre dernier bulletin, nous vous faisions part de notre inquiétude de ne pas voir perdurer la Foire des Pilles.

Le bilan de la **Foire aux Plantes** 2018 a été positif … Oui mais Et Après ?

C'est à cette question cruciale que les participants de la réunion du 29 mai dernier ont dû répondre !

Tous se sont accordés pour dire que désormais notre Foire aux Plantes fait partie du paysage local, une des vitrines de notre village, et que nous ne pouvions laisser "tomber".

Depuis ces 4 éditions, les « choses » sont désormais claires et le rodage parfaitement huilé. Y'a plus qu'à !!!!

Alors chacun, plein d'une belle énergie, s'est proposé pour piloter un poste : signalétique, Parking, conférences, publicité, concours de confiture, mise en place et installation du matériel (barnum, tables, etc), inscriptions des exposants, buvette….. Rien ne doit être laissé au hasard.

Dans l'été, nous établirons un tableau avec les postes et les besoins en bénévoles sur lequel chacun pourra s'inscrire selon ses possibilités : nous vous remercions d'avance de votre active participation.

Nous avons donc le plaisir et la joie de vous faire part de la 5ème édition de la Foire aux Plantes et Produits de saison des Pilles

DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019

Projets du **second trimestre** de l'association LPHP :

L'**Assemblée Générale** de Les Pilles, Histoire et Patrimoine aura lieu le samedi 10 août 2019 à 18h 30.

A cette occasion nous vous proposons dans la journée une **visite de Valréas**, judicature des Pilles avant 1791.

C'est Monsieur Henri Veyradier, historien, qui sera notre guide.

Il y aura un covoiturage le matin vers Valréas avec le midi, un repas au restaurant "Café de la Paix", classé monument historique. De plus amples informations vous seront données sur le site Les Pilles Autrefois : http://lespilles.fr/lespillesautrefois/ ou Contact Marylène Delmarre : 06 70 09 36 37 / lespilles.histoireetpatrimoine@gmail.com

Vous êtes tous conviés à cette AG qui marquera les cinq ans de notre association.

- En septembre :

Après les recherches sur 14-18 qui ont abouti à l'édition d'un **livre de 144 pages*** relatant la vie du village à cette époque mais mettant aussi à l'honneur tous les Pillois qui ont vécu ce terrible conflit, l'association a voulu dévoiler un autre pan de la vie au village à une époque tout aussi agitée, la Révolution Française.

Comment Les Pilles, petite enclave du Comtat appartenant au Pape, a-t-elle vécu cette période troublée chez nos voisins français ?

Les Pilles fait sa Révolution, tel est le titre de l'**exposition** prévue lors des journées du patrimoine ainsi que du bulletin n°3. Bien des surprises viendront nous montrer comment nos anciens surent gérer les évènements de 1789 à 1793, dans l'intérêt de notre village.

Patiemment, l'association redécouvre des pans entiers de l'histoire du village. N'hésitez pas à nous rejoindre pour apporter votre pierre à l'édifice. « Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir » : mieux connaître notre passé nous permet de mieux nous projeter dans l'avenir.

* Vous pouvez vous procurer ce livre « *Les Pilles, et ses Poilus, Quelques pages pour se souvenir* » soit en mairie soit auprès de Marylène Delmarre 06 70 09 36 37 au prix de 20 euros au profit des actions Patrimoine de l'association LPHP.

le Bulletin n°3 est paru !

Bulletin n°3 :
1789-1792 : Les Pilles fait sa révolution

Sommaire :

- Le mot de la présidente.
- Installation d'une confrérie de Pénitents blancs aux Pilles en 1789, par Henry Veradier.
- Les Tardieu du Colombier, Seigneurs des Pilles.
- Rattachement des Pilles à la France, par Sophie Bentin.
- Elections en 1790, par Jean Laget.
- Les préoccupations des Pillois, par Jean Laget.

16 pages en couleurs, largement illustrées de documents d'époque, notamment la protestation des Pillois contre le Prieur Payen, les signataires de la demande de rattachement à la France et la carte du Comtat Venaissin exposée à la Galerie des cartes géographiques au Vatican.

5 €

Le café associatif des Pilanthropes

Le café associatif se trouve dans la salle des associations, 9, Grande Rue, en face de la halle. Il est ouvert tous les jeudis soir de 19h à 23h, et quelques samedis soir pour des événements.

Venez échanger et faire connaissance des gens du coin et de plus loin.

L'adhésion à l'association vous permet de profiter des activités, de déguster une assiette (le jeudi seulement), de boire un verre (jus, bières ou vins locaux et bio...), à des prix très modérés.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez aussi participer au fonctionnement bénévole de l'association.

Ce lieu accueille des événements variés (concerts, conférences, projections, lectures, etc.), des ateliers aussi.

Passez boire un verre ! Laissez-nous vos coordonnés : nous vous informerons du programme par mail. On le retrouve aussi sur Ensemble ici et affiché en quatre coins du village. Vous avez des idées d'animations ? N'hésitez pas à les proposer.

Et bienvenue à la fête des Pilanthropes le 14 septembre : contes, atelier de percussions corporelles, textes de l'atelier d'écriture, buffet, bal folk, etc.

A très vite,

L'équipe des bénévoles,

lespilanthropes@gmail.com

Agenda

AOUT 2019

> pas de concert de la Chorale du Delta cette année aux Pilles

- Samedi 10 août : Assemblée Générale de l'association Les Pilles, Histoire et Patrimoine – Salle Polyvalente 18h. Dans la journée, **visite guidée historique de Valréas**.

Café associatif des **Pilanthropes** :

- **exposition** des oeuvres de Yannick Shissler, bricologue, durant les horaires d'ouverture du bar associatif : 19h-23h30 tous les jeudis.

- 24 août, **concert**, un voyage à travers la musique Afro-Brésilienne, Duo Ifa, 21h.

Atelier du **Chouchalout** (à l'Est du village, rens. 04 75 27 72 31) :

– **Stage** « Figure Libre », 3 et 4 août, avec Maryse Lebouill, rens. 06 62 89 57 64.

– **Stage** d'interprétation vocale , voix parlée et voix chantée, 10 et 11 août, avec Mamia Chérif, rens. 04 75 27 72 31.

– **Concert** dimanche 11 août à 20h30 : Clover Trio et Mamia Chérif, réservation 04 75 27 72 31.

SEPTEMBRE 2019

- 13 au 22 septembre : **Itinérances**, exposition de photos réalisées par les habitants, parcours proposé dans 8 villages du Nyonsais. Thème 2019 aux Pilles : « On y va comment ? »

- 14 septembre, **Fête des Pilanthropes.**

- 17 septembre : reprise des cours de **yoga** à Shiatsu Connection (46 Grande rue, 06 75 79 72 36).

- samedi 21 et dimanche 22 septembre : Journées du Patrimoine, **exposition "Les Pilles fait sa Révolution"** dans l'église.

Atelier du **Chouchalout** : reprise des **ateliers** à partir du 16 septembre.

– Gym Pilates, le lundi de 10h à 11h / Marie Gachet 06 38 50 70 91.

– Yoga de Samara, le mardi de 10h à 11h15 / Chloé Rigal 06 51 44 98 52.

– Hata yoga, le mercredi de 10h à 11h / Virginie Jond-Nécand 06 20 80 16 26.

– Sophrologie et marche, un jeudi par mois de 14h à 16h, 26 septembre, 17 octobre, 14 novembre / Dominique Divrechy 04 75 27 72 31 – séances individuelles sur rendez-vous.

– Atelier « les huiles essentielles à travers les saisons » connaissance et utilisation, confection d'une huile – avec Anne Marie Legrand, naturopathe. rens. et insc. 06 81 71 72 32 / 04 75 27 72 31 – 1er atelier : vendredi 27 sept de 9h30 à 12h30, « l'automne »

OCTOBRE 2019

- dimanche 27 octobre : **Foire aux Plantes**.

Atelier du **Chouchalout** :

– 13 octobre à 16h, **lecture théâtralisée**, "Soie" de Alessandro Baricco, par l'atelier "lecture à voix haute" de la compagnie « Les Chantiers Funambules ».

– **Concert** dimanche 20 octobre à 18h "Chansons incurables", avec Dominique Bouchery. Auberge espagnole, puis scène ouverte.

NOVEMBRE 2019

Atelier du **Chouchalout** :

– **Atelier** « les huiles essentielles à travers les saisons » avec Anne Marie Legrand – 2ème atelier : Vendredi 8 novembre de 9h30 à 12h30, « l'hiver ». Voir 1er atelier en septembre. Dates à préciser de février à mai 2020 pour trois ateliers : « le printemps », « l'été », « le pouvoir psycho-émotionnel des HE ».

– **Concert** samedi 23 novembre à 20h , "Intérieur avec vue", Véronique Pestel en son nouveau répertoire.

DECEMBRE 2019

Atelier du **Chouchalout** :

- **Marché de Noël** d'artisans créateurs, date à préciser.

Directeur de publication : André Balandreau - Elus délégués : Marylène Delmarre, Olivier Barlet - Mise en page : Yan Bernard - imprimé par nos soins